****

**Appel à**

**Candidatures**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | CATEGORIE **❹ Environnement institutionnel favorable à la recherche en éducation** | |  |
|  | | Prix pour la recherche en éducation en Afrique | |

L’Association pour le développement de l’éducation en Afrique (ADEA) et l’Institut africain de développement (ECAD) de la Banque africaine de développement (BAD) lancent, en collaboration avec la Coopération économique Afrique-Corée (KOAFEC), le présent appel à candidatures dans le cadre de la troisième édition du concours du Prix pour la recherche en éducation en Afrique (PREA).

**Objectif**

Convaincus du rôle essentiel que joue l’éducation dans le développement social et économique, reconnaissant l’importance de la recherche dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et réformes éducatives et conscients du rôle critique des connaissances, de l’expérience, des leçons apprises et de leur impact tangible sur la transformation durable et inclusive des économies africaines, l’ADEA et l’ECAD/BAD ont décidé de créer le **PREA**.

Ce Prix vise à promouvoir l’excellence dans le domaine de la recherche en éducation dans les universités, les instituts de recherche et les réseaux africains. Il a pour but d’identifier, de récompenser et de promouvoir les réalisations remarquables en matière de recherche en éducation en Afrique, ainsi que son application dans la formation et le renforcement des capacités. Le PREA vise plus précisément à :

* renforcer le lien entre la recherche en éducation et l’élaboration des politiques d’éducation ainsi que leur mise en pratique en Afrique ;
* encourager et soutenir les chercheurs basés en Afrique et leurs institutions à produire et à diffuser des travaux de recherche rigoureux et pertinents susceptibles de stimuler l’élaboration de politiques innovantes pour l’Afrique ;
* faciliter les interactions entre les chercheurs et les élaborateurs de politiques, afin de promouvoir l’utilisation systématique des résultats de la recherche dans la conceptualisation, la formulation, la conception, la mise en œuvre et l’évaluation des politiques ;
* faciliter l’identification de chercheurs compétents pour produire du contenu pour le Centre de connaissances de l’ADEA

À long terme, ce Prix devrait favoriser l’institutionnalisation d’une culture de recherche de qualité et pertinente dans le domaine de la recherche en éducation en Afrique, qui contribue à une prise de décisions éclairées ainsi qu’à une mise en œuvre efficace des réformes et des pratiques.

**Critères d’éligibilité**

Cette catégorie[[1]](#footnote-1) du Prix récompense une institution africaine publique/à but non lucratif (centre, institut, division, département, faculté ou unité) reconnue pour son rôle de premier plan et sa capacité à favoriser et à maintenir la production et la diffusion de travaux de recherche de qualité et pertinents dans le domaine de l’éducation, de la formation ou du renforcement des capacités.

**Critères d’évaluation des candidatures**

Les critères suivants serviront à évaluer la qualité des candidatures et à sélectionner le ou la lauréat(e) :

* l’existence d’un système d’appui institutionnalisé (y compris les politiques et pratiques, les mécanismes, les systèmes d’incitation, les possibilités de réseautage avec les parties prenantes de l’éducation aux niveaux national, sous-régional, régional et international, etc.) pour promouvoir un engagement durable dans la recherche en éducation ;
* la présence d’une équipe dirigeante engagée, de soutien et efficace ayant instauré un environnement propice à la recherche en éducation, nonobstant des contraintes externes et internes ;
* la capacité reconnue à attirer, à retenir et à promouvoir des chercheurs africains centrés sur l’éducation, la formation ou le renforcement des capacités ou s’y intéressant ;
* la productivité en matière de recherche[[2]](#footnote-2) en termes de publications et de participation à des conférences par le personnel et les étudiants.

***NB:*** *La candidature ayant obtenu la meilleure note sera retenue pour l’attribution du Prix. L’ADEA et l’IAD/BAD se réservent le droit de ne pas décerner de Prix si aucune candidature n’obtient la note de passage de 75 %.*

**Processus de nomination et de candidature**

1. Processus de nomination :
   1. un groupe de personnes peut proposer une institution en remplissant et en envoyant le formulaire de nomination (voir la page 5 de l’appel à candidatures) à l’adresse suivante : [eraa@afdb.org](mailto:eraa@afdb.org). Dès qu’il reçoit le formulaire, le Comité scientifique informe l’institution nominée ;
   2. les institutions qui se proposent elles-mêmes peuvent soumettre leur dossier directement en suivant les instructions ci-dessous ;
   3. les institutions concurrentes (y compris celles qui se sont proposées elles-mêmes) doivent soumettre un dossier constitué des pièces ci-après :
2. un formulaire de candidature dûment rempli (voir la page 7 de l’appel à candidatures) ;
3. un exposé (n’excédant pas 10 pages à interligne simple) couvrant de la façon la plus exhaustive possible les renseignements demandés ci-dessous et apportant toute autre information pertinente, articulé de préférence autour des critères d’évaluation (en gardant à l’esprit la note de bas de page 2) :
   1. la mission, la vision et les objectifs stratégiques actuels ;
   2. la structure organisationnelle pour promouvoir la recherche (y compris un mécanisme de contrôle de la qualité) ;
   3. le programme de recherche en éducation, formation ou renforcement des capacités de l’institution ;
   4. les politiques relatives à la promotion de la recherche en éducation, formation ou renforcement des capacités et à la gestion des offres de services de conseil ;
   5. le pourcentage du budget consacré à la recherche et la part de la recherche en éducation, formation ou renforcement des capacités ;
   6. le volume du financement destiné à la recherche en éducation, formation ou renforcement des capacités mobilisé au cours des cinq (5) dernières années ;
   7. les installations et dispositifs d’aide à la recherche (bibliothèque, laboratoires informatiques, appui éditorial, séminaires et séries de publications, etc.).
   8. la disponibilité de mentorat dans le cadre de la recherche ;
   9. les collaborations et le réseautage dans le secteur de l’éducation ;
   10. la gouvernance et la structure leadership, y compris le mécanisme de succession ;
   11. une note biographique sur chaque membre de l’équipe de direction actuelle (n’excédant pas une page), y compris les qualifications, l’expérience administrative, etc. ;
   12. la taille du personnel de recherche centré sur l’éducation, la formation ou le renforcement des capacités ou s’y intéressant au cours des 10 dernières années ou depuis la création de l’institution si elle a moins de 10 ans, la proportion d’Africains parmi eux et le nombre moyen d’années d’affiliation de ces derniers ;
   13. la liste du personnel de recherche actuel centré sur l’éducation, la formation ou le renforcement des capacités ou s’y intéressant, y compris leur nationalité, leur genre, l’année de leur recrutement, leurs qualifications et leurs principaux domaines de recherche ;
   14. la liste des projets de recherche majeurs liés à l’éducation, à la formation et au renforcement des capacités menés au cours des 5 dernières années, y compris les noms des chercheurs impliqués ;
   15. la liste des publications évaluées par des pairs portant sur l’éducation, la formation ou le renforcement des capacités;
   16. la liste des ouvrages et chapitres d’ouvrages publiés liés à l’éducation, à la formation ou au renforcement des capacités ;
   17. la liste des rapports en lien avec les politiques ;
   18. la participation du personnel de recherche aux conférences nationales, régionales et internationales liées à l’éducation ;
   19. la liste des travaux/publications de recherche en éducation, formation ou renforcement des capacités les plus significatifs rendus possibles par l’institution au cours des 10 dernières années ou depuis la création de l’institution si elle a moins de 10 ans
4. un exemple des travaux/publications de recherche en éducation, formation ou renforcement des capacités les plus significatifs (N=3) rendus possibles par l’institution, y compris un résumé analytique de 2 à 3 pages pour chacun ;
5. les noms et adresses complètes de trois chercheurs (non affiliés actuellement à l’institution) susceptibles de fournir des références sur l’institution.

**Langue de nomination et de candidature**

Les nominations et candidatures sont acceptées en anglais et en français.

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature**

Les dossiers de candidature doivent être soumis par voie électronique au plus tard le **15 octobre 2018 à 23h59 GMT** à l’adresse suivante : [**eraa@afdb.org**](mailto:eraa@afdb.org)**.**

***NB****: Les dossiers reçus après expiration du délai susmentionné ne seront pas examinés. En outre, tout dossier incomplet ou contenant des informations inexactes sera automatiquement rejeté.*

**Composition du Prix**

Le prix est composé d’un volet en nature pour soutenir l’institution.

**Pour de plus amples informations**, veuillez envoyer un courriel à l’adresse [eraa@afdb.org](mailto:eraa@afdb.org) ou appeler Mme Raky Gassama au (225) 20 26 12 07.

**FORMULAIRE DE NOMINATION**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | CATEGORIE **❹ Environnement institutionnel favorable à la recherche en éducation** | |  |
|  | | Prix pour la recherche en éducation en Afrique | |

1. Nom et adresse de l’institution : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Statut juridique de l’institution : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
2. Pays hôte : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
3. Responsable de l’institution : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
4. Motivation de la nomination (200 mots au maximum) :

|  |
| --- |
|  |

1. Nom et adresse du responsable du groupe auteur de la nomination :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| Signature |  | Date |

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | CATEGORIE **❹ Environnement institutionnel favorable à la recherche en éducation** | |  |
|  | | Prix pour la recherche en éducation en Afrique | |

1. Nom et adresse de l’institution : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Statut juridique de l’institution : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
2. Pays hôte : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
3. Head of the institution : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
4. Principaux domaines/thématiques de recherche : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
5. Motivation de la candidature (200 mots au maximum) :

|  |
| --- |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| Signature |  | Date |

1. Des prix seront décernés dans trois autres catégories : chercheur(e) émergent(e) en éducation, chercheur(e) en éducation chevronné(e), et mentor émérite de chercheurs en éducation. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les travaux de recherche portant sur les thématiques suivantes recevront une attention particulière : le développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP), le développement de la petite enfance (DPE), les technologies de l’information et de la communication (TIC), la science, la technologie et l’innovation (STI), le genre, la paix, l’éducation inclusive, la formation des enseignants et la profession enseignante. Pour cette troisième édition du concours, une attention particulière sera également accordée aux travaux dans les domaines de l’éducation, de la formation et du renforcement des capacités liés aux cinq priorités opérationnelles de la Banque africaine de développement connues sous le nom de High 5 : énergie, alimentation et agriculture, industrialisation, intégration continentale et amélioration de la qualité de vie des populations (voir le lien <https://www.afdb.org/en/the-high-5/> pour de plus amples informations concernant ces priorités). [↑](#footnote-ref-2)